



Pourquoi **refuser** le projet éolien de Saint-Georges du Bois / Benon ?

Vent de campagne - Association loi 1901

Mairie de Saint-Georges du Bois

16 rue des Distilleries - 17700 Saint-Georges du Bois

Refusez de dégrader notre environnement naturel remarquable



- Les avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, du Parc Naturel du Marais Poitevin et de l'Agence Régionale de Santé sont défavorables ou critiques vis-à-vis du projet éolien de Saint-Georges du Bois/Benon.
- Les études de Valeco reconnaissent la richesse écologique du site mais n'en tirent pas la conclusion qui s'impose : renoncer à cette installation industrielle en bordure du Parc Naturel Régional et du principal massif forestier de Charente-Maritime.

Refusez une étude d'impacts visuels biaisée et ses conséquences



- Les simulations de Valeco présentent de façon partielle l'impact visuel des éoliennes sur nos villages.
- Une seule et unique vue depuis le bourg de Saint-Georges à son extrémité la plus éloignée du projet de parc.
- Ce photo montage réalisé par Valeco au printemps masque 3 autres éoliennes qui seraient visibles en hiver au-dessus du bourg à gauche et à droite de l'église.
- En ce qui concerne les hameaux de Saint-Georges du Bois : 1 seul photo-montage a été réalisé (aucun pour Chaillé).

Refusez une étude d'impacts visuels biaisée et ses conséquences



- La vue de notre commune avec le clocher dominant de notre église du XVe siècle serait gâchée par l'installation industrielle.
- Le mât installé l'an dernier ne faisait « que » 120 m de haut, ce qui correspond à la hauteur des flashes lumineux clignotants rouges et blancs obligatoires.
- A titre de comparaison, le clocher de l'église s'élève à une vingtaine de mètres.

Refusez une implantation trop proches de nos hameaux, de nos lieux de vie



- Les simulations de Valeco présentent de façon partielle l'impact visuel des éoliennes sur nos villages.
- Une seule et unique vue depuis le hameau de Poléon.
- Ce photo montage réalisé au printemps cache l'impact réel de l'éolienne la plus haute et dissimule 2 autres éoliennes qui seraient visibles en hiver au-dessus des toits.
- Aucune étude de Valeco ne mentionne la présence d'un château à Poléon.

Refusez une implantation sans harmonie



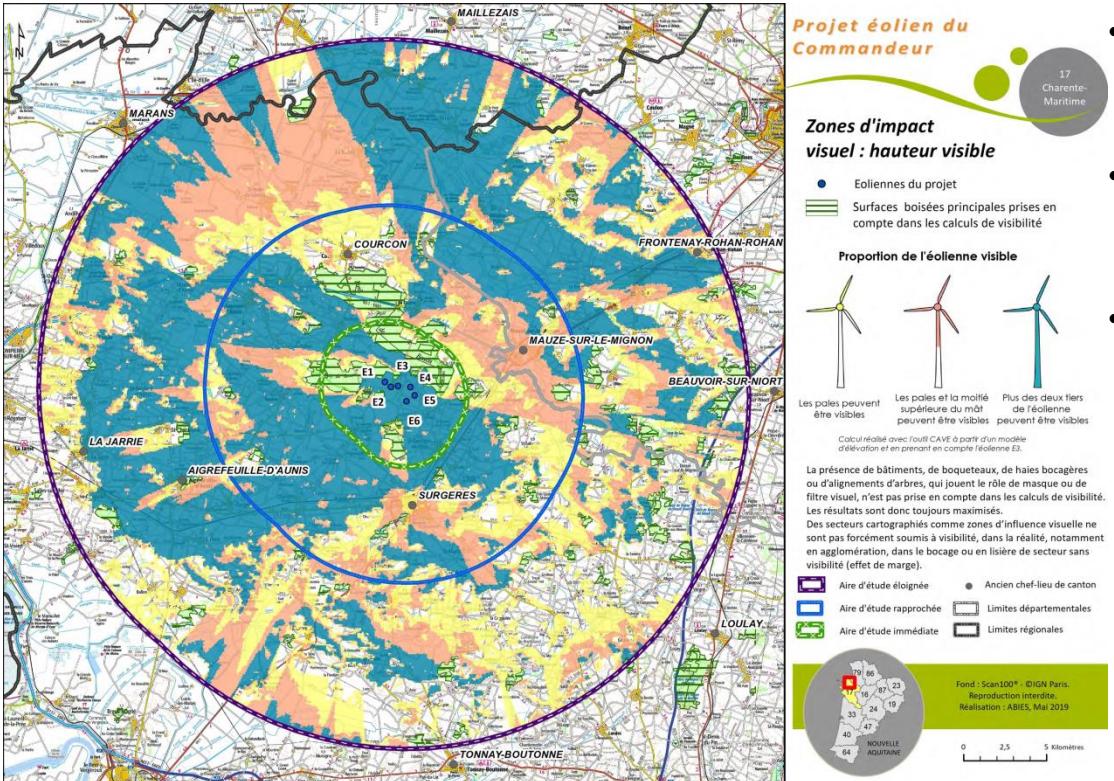
- Vu depuis le hameau de Fortenuzay en son point le plus éloigné par rapport au parc, le projet ne présente aucun alignement régulier comme le prévoient les exigences légales en matière d'industrie éolienne.
- Une technique du promoteur consiste à biaiser la perception des éoliennes en les associant à un poteau électrique situé au premier plan afin de minimiser leur impact visuel. Cette pratique n'est pas acceptable.
- Il faut imaginer la nuit le clignotement des balisages rouges sur les mâts.

Refusez des éoliennes de 200 m de haut aussi hautes que la Tour Montparnasse



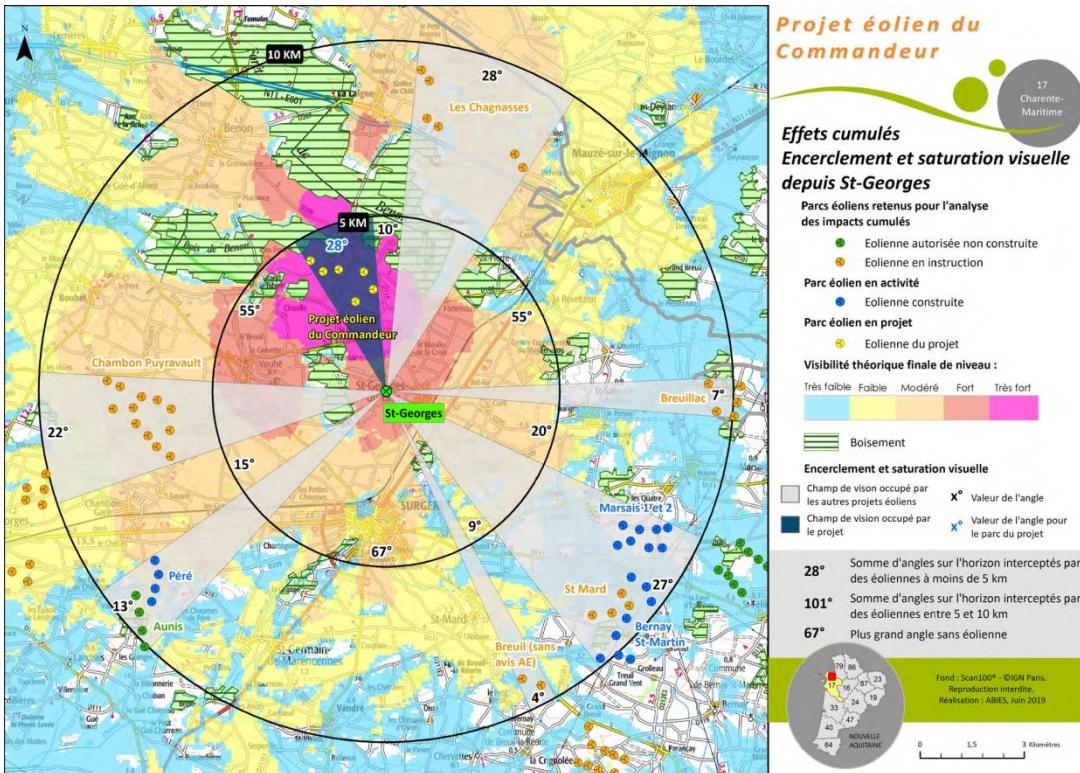
- Vu depuis le hameau de La Grange, le projet ne présente aucun alignement régulier comme le prévoient les exigences légales en matière d'industrie éolienne.
- L'étude ne s'est pas attardée sur ce hameau, le plus proche du parc avec celui de Poléon, tant l'impact visuel des éoliennes de 200 m de haut est fort.

Refusez des éoliennes géantes visibles à des dizaines de kilomètres à la ronde



- L'étude d'impact du promoteur minimise l'impact visuel du projet **notamment sur les sites classés du Marais Poitevin**.
- Selon la carte de Valeco, les 6 éoliennes seraient visibles au-delà de Marans et Maillezais.
- Voulez-vous de cette étiquette pour Saint-Georges du Bois de « ville avec éoliennes », ce dont certaines communes de notre région souffrent déjà aujourd'hui.

Refusez l'encerclement progressif



- Quiconque habite ici sait à quel point les éoliennes sont de plus en plus présentes et visibles.
 - Valeco évoque un « *niveau modéré de saturation visuelle et de risque d'encerclement* ».
 - Mais qu'est-ce qu'un niveau modéré de saturation visuelle ? Qui fixe le curseur et en fonction de quoi ?
 - Pourquoi contraindre les habitants de Benon, Saint-Georges, Vouhé ou Surgères à supporter des dizaines de mâts industriels qui clignotent en rouge la nuit et constituent une nuisance sonore ?

Refusez les risques liés à un promoteur privé appartenant à un groupe étranger



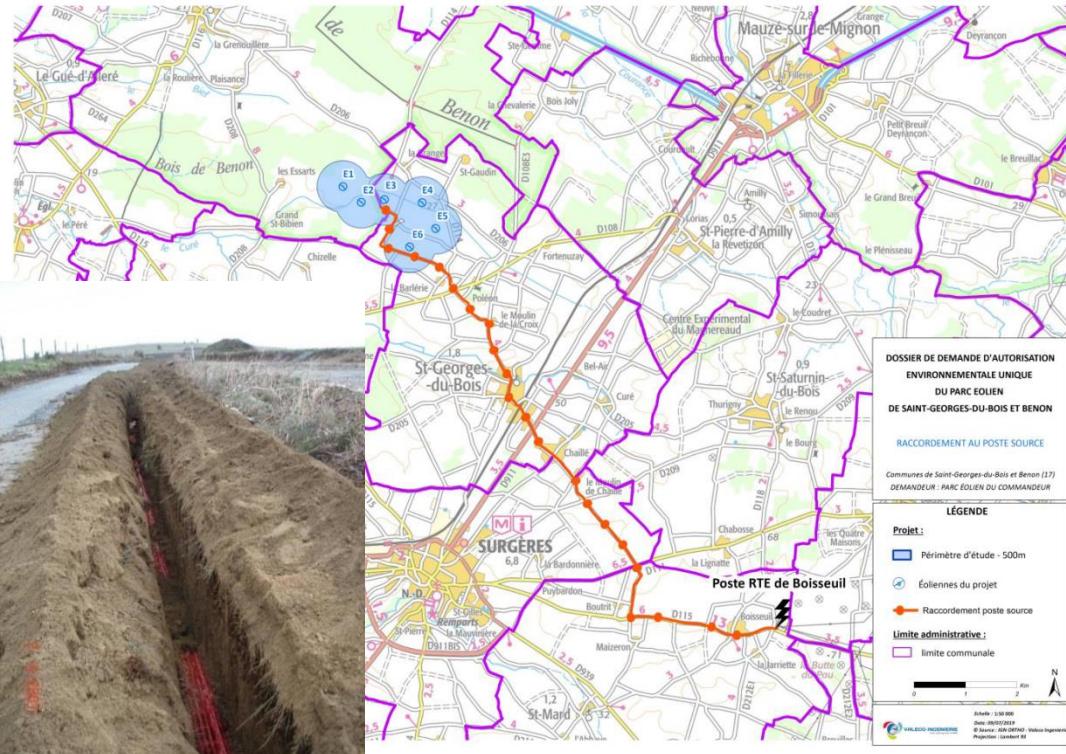
- Valeco est une petite structure à capitaux 100% privés située à Montpellier et rachetée en 2018 par le groupe allemand producteur d'énergie EnBW.
- Dans quelques années, avec l'avancée des recherches énergétiques, les éoliennes actuelles très contestées laisseront place à d'autres technologies plus efficaces et plus acceptées. **Qui peut affirmer avec certitude que les promoteurs actuels auront la capacité de démonter dans 20 ou 30 ans des milliers d'éoliennes devenues obsolètes et inutiles ?**

Refusez le défaut de communication et de concertation



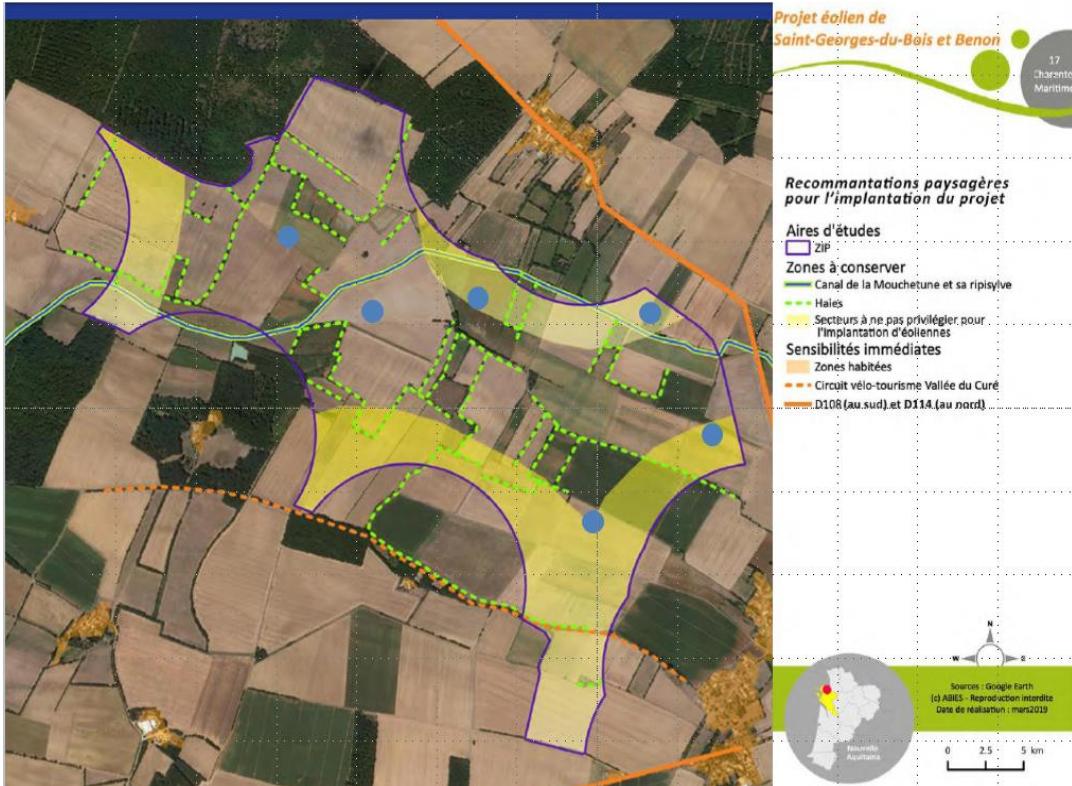
- Sous couvert de développement économique local, Valeco a convaincu la municipalité de Saint-Georges du Bois de s'engager dans le projet.
- Malgré ses qualités humaines et son engagement pour la collectivité, le maire de Saint-Georges du Bois se retrouve impliqué dans le projet en tant que propriétaire/exploitant. Etant élu à Saint-Georges et à la Communauté de communes, il a choisi de ne pas prendre part aux votes sur l'éolien.
- Cette situation contribue à un **défaut de communication et de concertation** ne permettant au premier magistrat de la ville de défendre les habitants face au promoteur privé Valeco.

Refusez une ligne à haute tension dans les rues de Saint-Georges du Bois



- Pour raccorder le site au réseau électrique, une ligne à haute tension de 20 000 volts passerait par Poléon, Saint-Georges centre et Chaillé (ligne enterrée tracée en rouge sur la carte).
- 13 km de câbles haute tension dont les effets électromagnétiques sur la santé sont mal connus à ce jour. Le dossier de Valeco ne mentionne pas ces risques pourtant mis en évidence par l'agence Nationale de Sécurité ANSES.
- Des travaux lourds seront nécessaires pour l'enfouissement du câble.

Refusez une implantation d'éoliennes trop proche des habitations par rapport à leur hauteur



- L'étude paysagère préconise de ne pas installer les éoliennes dans certaines zones identifiées en jaune dans le dossier déposé à la préfecture.
- Il s'agit pourtant très exactement des zones retenues par Valeco pour l'implantation de 4 éoliennes sur 6.
- Cela démontre l'absence de marge de manœuvre pour l'implantation d'éoliennes industrielles de 200 m de haut sur ce secteur géographique limité.

Refusez le mitage du territoire et la saturation visuelle



Sur la zone d'étude du projet, Valeco recense :

- 50 éoliennes en fonctionnement,
- 23 éoliennes autorisées, ce qui amènerait à terme à 73 éoliennes dans la zone,
- 59 éoliennes en cours d'instruction,

Au total, à très court terme, on passerait de 50 éoliennes à 132 éoliennes en un temps très limité !

Chaque nouvelle éolienne est de plus en plus grande et a un impact sur son environnement de plus en plus fort.

Les élus d'Aunis Sud, d'Aunis Atlantique et du département estiment que l'effort environnemental a largement été consenti pour nos territoires.

Refusez des installations industrielles qui ne sont pas infaillibles



- Une éolienne, ce n'est pas sans risque. Celle-ci a été arrachée lors du passage de la tempête Carmen en janvier 2018 à Bouin en Vendée.
- Des débris ont été retrouvés à plus de 500 m.



Refusez des projets qui ont un impact direct sur la vie des concitoyens



Inutile d'aller chercher très loin, Madame la Maire de Marsais témoigne :

« L'expérience que nous vivons à Marsais où de manière évidente, le bruit des pâles se manifeste de manière significative, notamment lors des vents de sud, montre que, malgré l'action des habitants et des élus, pétitions, courriers au Préfet, aux ministres, aux députés, demandes des résultats des contrôles acoustiques, nous ne sommes pas écoutés. Nous ne connaissons pas les résultats des études. Le bruit reste présent surtout par temps frais et/ou humide et de vent sud, sud-ouest. »

- Une présence hyper-visible qui rend les arbres et les maisons tout petits, le bruit des pâles, les lumières clignotantes la nuit, la perte de valeur immobilière, les vibrations et les ondes basse-fréquences... Des points négatifs que tous les riverains directs de parcs existants soulignent dans leurs témoignages.
- Les industriels de l'éolien sont devenus champions pour sortir des statistiques qui démontrent le contraire en finançant des enquêtes sur un périmètre très large de 5 à 10 km autour du parc... là où l'impact véritable d'un parc est bien moindre.
- Mais la réalité est que 70% des projets éoliens autorisés font l'objet de recours contentieux.
- **Pensez-vous sincèrement que les populations éprouvent un réel plaisir à user de leur temps et de leur énergie pour aller devant les tribunaux ?**

Refusez une installation de béton et d'acier bien loin de l'image d'Épinal écologique



- Chaque éolienne du projet serait constituée d'un socle en béton armée d'un volume de fondation de 1700 m3. Soit pour 6 éoliennes, 10000 m3 de béton à livrer par des camions-toupies de 11 m3 pour les plus grands. Cela représente 900 allers/retours sur les routes. Valéco n'évoque dans son dossier que la centaine de camions nécessaires pour acheminer le matériel...
- L'accès se faisant par la RD114, quel sera leur itinéraire ? Poléon, La Grange, Fortunezay, La Chevalerie ?



Les ponts, rues, bas-côtés seront-ils assez larges et solides pour supporter les 38 tonnes et autres convois exceptionnels ?